



# **Pôle éco-industries de Poitou-Charentes**

## **Inauguration**

**par Ségolène Royal  
Présidente de la Région Poitou-Charentes**

Le 6 octobre 2006

Service Presse  
06 72 88 76 95

# POLE ECO-INDUSTRIES DE POITOU-CHARENTES

## *Une ambition : innover pour réduire l'émission de gaz à effet de serre*

Le pôle Eco-industries de Poitou-Charentes a pour ambition de développer l'innovation et la compétitivité des entreprises du territoire régional dans le domaine des activités éco-industrielles.

L'ensemble des thématiques et des projets du pôle est orienté vers l'enjeu majeur qu'est la réduction des gaz à effet de serre. Le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) est à lui seul responsable de 40 % de l'effet de serre d'origine humaine et contribue fortement, en absorbant le rayonnement infrarouge, au réchauffement global de la planète. **Les innovations pour développer les utilisations du carbone végétal renouvelable et limiter celles du carbone fossile sont donc une nécessité vitale** que le pôle place au cœur de sa démarche.

A travers la conception, le développement et la promotion de nouvelles technologies et de nouveaux produits respectueux de l'environnement, les acteurs de Poitou-Charentes entendent apporter une contribution significative à l'objet ultime du **protocole de Kyoto désormais en vigueur : empêcher toute perturbation dangereuse du système climatique par les activités humaines.**

## Une opportunité pour la France de renforcer sa compétitivité

Les éco-industries et les éco-activités représentent pour la France et pour l'Europe des opportunités de développement. L'Europe a ainsi connu une hausse de **25 % des emplois dans ce domaine en 5 ans et la France dégage un chiffre d'affaires de 29 milliards d'euros.**

Il faut par ailleurs souligner l'ampleur des marchés qui émergent au plan national du fait de la demande sociétale, des décisions politiques et des réglementations qui entrent progressivement en application.

Ainsi pour incorporer 10 % de biocarburants en 2010, il faut d'ici à 4 ans créer en France un outil de production qui transforme 10 millions de tonnes de végétal. Le remplacement de 20 % des carburants fossiles par des carburants issus de la biomasse permettrait de créer ou de préserver 50 000 emplois et d'économiser 3 milliards de dollars en importation.

La filière de traitement des équipements électriques et électroniques représente 1,7 million de tonnes et s'accroît de 3 à 5 % par an.

## **Les axes et les projets du pôle Eco-industries de Poitou-Charentes**

Pour contribuer à la limitation progressive des rejets dans l'atmosphère, le pôle Eco-industries entend oeuvrer selon 4 axes qui se concrétisent, chacun, par plusieurs domaines d'innovation :

### **Axe 1 - Substituer le carbone d'origine fossile par du carbone renouvelable**

Avec les agro-énergies, les agro-produits et les agro-matériaux, le pôle s'attache à développer les recherches permettant l'utilisation, en remplacement du carbone fossile, du carbone végétal renouvelable, et ce pour la production d'énergies et la fabrication de produits et de matériaux.

### **Axe 2- Economiser le carbone d'origine fossile**

La limitation des rejets passe aussi par l'économie du carbone fossile dans les procédés et les produits industriels et par la gestion globale des cycles de vie des produits, de la conception au recyclage.

Pour ce faire, le pôle se fixe comme domaine d'innovation :

- le recyclage des matériaux et la valorisation des déchets,
- le caractère durable des matériaux composites,
- l'éco-conception des bâtiments et des espaces urbains,
- le recours accru aux énergies renouvelables (en complément des agro-énergies)

### **Axe 3 - Participer à l'éviction des gaz à effet de serre (GES) et de leurs sources potentielles**

Pour la qualité de l'air, des efforts conséquents de réduction des GES et des Composés Organiques Volatils sont à faire dans le secteur des [Transports](#) et ceux du [Tertiaire](#) et du [Résidentiel](#).

Dans le domaine de l'eau, des programmes de recherches portent sur le développement des agro-ressources et sur les techniques innovantes de traitements des eaux.

Dans le domaines des sols, compte tenu des GES d'origine agricole, le projet se structure autour de l'utilisation du sol comme lieu de stockage du carbone et de l'élaboration de pratiques culturales plus respectueuses de l'environnement (gestion de la fertilisation et limitation des intrants chimiques).

## **Axe 4 - Piloter le changement : Management environnemental et Eco-conception**

Les entreprises, et plus particulièrement les PME de la région, conscientes de l'importance de l'environnement dans leur stratégie de développement, s'engagent de plus en plus dans les démarches volontaires de **management environnemental et d'éco-conception des produits**.

### **Les projets de coopération de première priorité**

Les premiers projets de coopération porteront sur :

1. Le développement des **cultures dédiées** pour les agro-énergies, agro-matériaux et agro-produits
2. La création d'une unité de production de **Biodiésel** et de développement des **Agro-combustibles**
3. **Le recyclage des matériaux** et la déconstruction sélective des bateaux de plaisance
4. L'introduction de **fibres naturelles** dans les matériaux thermodurcissables
5. Les programmes démonstrateurs de **construction et d'urbanisation** durables

### **Les acteurs et les compétences mobilisées dans le pôle**

**De nombreuses entreprises industrielles et PME de la région, représentant différents secteurs d'activités, ainsi que les agriculteurs sont mobilisés dans cette démarche éco-industrielle.** Une dizaine de jeunes entreprises créées ou en cours de création avec l'accompagnement de l'incubateur régional, s'engage d'ores et déjà dans le développement d'éco-produits ou d'éco-procédés.

Une vingtaine de laboratoires des deux universités souvent associés au CNRS et à l'ENSMA, conduit des travaux de recherche transférables vers les éco-industries, et plusieurs centres de transfert technologique et d'innovation ont intégré ces enjeux, quand ils ne sont pas eux-mêmes des acteurs moteurs du développement du pôle.

Plusieurs formations, du diplôme d'ingénieur au BTS, préparent en région aux métiers de l'éco-développement et des activités éco-industrielles.

## La dynamique partenariale et la gouvernance

La dynamique régionale impulsée par les Forums Eco-industries s'est amplifiée avec la création, sous forme associative, du Réseau des Eco-industries et Eco-activités de Poitou-Charentes. L'ensemble des acteurs évoqués a vocation à rejoindre cette structure qui se destine à l'animation du projet régional des éco-industries et à la gouvernance du pôle de compétitivité.

## La cohérence avec les choix stratégiques de la Région

Le pôle Eco-industries s'inscrit pleinement dans les choix stratégiques et les priorités régionales que sont l'excellence environnementale, le développement de l'activité économique et de l'emploi et le soutien à la recherche.

➤ ***L'environnement comme vecteur du développement économique et de la création d'emplois***

Le pôle conjugue **la lutte contre les gaz à effet de serre et la compétitivité des entreprises de Poitou-Charentes**, ce qui doit déboucher sur la création de nouvelles entreprises et le renforcement de la compétitivité de celles qui existent déjà dans le champ des éco-industries.

➤ ***Les éco-industries secteur porteur de la recherche et de l'innovation***

Le pôle associe des chercheurs de laboratoires publics et d'entreprises, des plate-formes de transfert technologique et des entreprises de secteurs diversifiés. La Région attend de cette coopération **des projets innovants permettant d'anticiper sur les évolutions à venir**, de proposer des solutions alternatives au « tout pétrole », de dégager des procédés et d'élaborer des produits des innovants

➤ ***Le Réseau des éco-industries comme dynamique participative à l'échelle du territoire régionale***

Le pôle représente **un réseau d'acteurs implantés sur l'ensemble du territoire régional, dans les agglomérations et les villes, comme dans les territoires ruraux**. Les échanges et les travaux au sein du pôle ont d'ores et déjà permis le rapprochement de compétences en région qui étaient ignorées les unes des autres. Cette dimension régionale du pôle est à la fois un atout à cultiver et un défi à relever dans la phase de croissance du Réseau qui est à conduire .

## Le programme d'actions collectives

Plusieurs actions collectives sont en gestation ou en cours de réalisation pour **soutenir des projets innovants, promouvoir les éco-industries et stimuler la commande publique ou encore doter le pôle d'outils de mutualisation** : le Fonds régional pour l'Innovation Région/OSEO ANVAR, les Forums Eco-industries, la Plate-forme d'intelligence économique, l'Appel à projets éco-produits éco-procédés, le développement de l'Achat responsable.

## Le Pôle Technologique Régional

Le Pôle Technologique Régional a pour but de :

- développer **un pôle de compétitivité, tête de réseau des éco-industries et des éco-activités,**
- permettre aux entreprises et laboratoires émergents de ce secteur, d'être hébergés au sein d'une pépinière d'entreprises,
- les entreprises aujourd'hui hébergées dont le secteur d'activité n'est pas en adéquation avec le pôle des éco-industries, ne sont pas menacées de départ,

Les entreprises en développement actuellement à l'étroit seront accompagnées vers d'autres sites.